

## CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du Registre des Délibérations

-----  
Séance du 02 avril 2026  
Convocation du 27 mars 2026  
-----

Date d’Affichage :

03 avril 2026

Nbre de Conseillers

en exercice : ..... 33

Nbre de présents : ..... 31

Nbre d’excusés avec pouvoir : ... 2

Nbre d’excusé sans pouvoir : ..... 0

Nbre d’absent : ..... 0

Nombre de votants : ..... 33

Etaient présents : M. Christophe DORÉ, Mme Charlie GOUDAL-MANOURY, M. Raphaël GRIEU, Mme Linda HOCDÉ, M. Ludovic HÉBERT, Mme Isabelle GERVAIS, M. Florian COURRAEY, Mme Ghislaine FERCOQ, M. Philippe BEAUFILS, Mmes Marie-Jeanne DEMOL, Dominique COUBRAY, MM. Éric LESUEUR, Jean-Marc ORAIN, Sylvain LE SAUX, Éric LÉGER, Mmes Patricia LEHIR, Christine RASTELLI, MM. Jean-Yves HÉDOU, Michaël CAVELIER, Jérôme ANQUETIL, Mmes Angélique FIQUET, Elfie THIBAULT, M. Vincent RENVOISÉ, Mmes Florence LELIEVRE, Graziella FILLASTRE, M. Mattéo BACHELET, Mmes Myriam HUAULT, Tiphaine MOREL, MM. Guillaume RICHARD, Douglas POTIER, David DUHAMEL.

Excusés avec pouvoir : Mmes Suzanne LE TUAL, Sabrina AUBÉRY

- Mme LE TUAL avait donné procuration à M. ORAIN

- Mme AUBÉRY avait donné procuration à M. GRIEU

## CONSEIL D’ADMINISTRATION DE L’INSTITUTION MEDICO-SOCIALE

### REPRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL - ELECTION

-----  
Madame Ghislaine FERCOQ donne lecture de son rapport.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l’arrêté préfectoral du 16 Août 1982 portant constitution du Conseil d’Administration de cet établissement,

**VU** le décret n° 89 - 519 du 25 Juillet 1989 modifiant le décret sus-énoncé,

**VU** le décret n° 2005-1260 du 4 octobre 2005 relatif à la composition des Conseils d’Administration des établissements publics et médico-sociaux locaux et aux modalités de désignation de leurs membres et modifiant le Code de l’Action Sociale et des Familles (partie réglementaire).

**CONSIDÉRANT** la délibération du Conseil Municipal en date du 28 juin 1982, conformément à l’article 8 du Décret 78 -612 du 23 Mai 1978, donnant un avis favorable sur la composition du Conseil d’Administration de l’Institution Médico-Sociale.

.../...

La composition du Conseil d'Administration, conformément au texte en vigueur, est la suivante :

- 6 représentants des Collectivités territoriales, dont :
  - 4 pour BOLBEC
  - 2 pour NOINTOT
- 3 représentants du Département de Seine-Maritime,
- 1 représentant du personnel de l'établissement et 1 représentant médical
- 2 représentants des personnes accueillies dans l'établissement, dont :
  - 1 représentant des mineurs
  - 1 représentant des majeurs

Il est proposé les candidatures suivantes :

- Mme Christine RASTELLI
- Mme Marie-Jeanne DEMOL
- Mme Isabelle GERVAIS
- Mme Graziella FILLASTRE

En conséquence, le Conseil Municipal valide ces désignations.

#### **DÉLIBÉRATION ADOPTÉE PAR**

**POUR : 29** (élus de la Majorité et M. DUHAMEL, élu de la minorité)

**CONTRE : 4** (Mmes HUAULT, MOREL, MM. RICHARD et POTIER, élus de la Minorité, qui se prononce contre la liste de la majorité « Bolbec ensemble continuons »)

Fait et délibéré en l'Hôtel de Ville de BOLBEC, les jour, mois et an susdits./.

Pour extrait conforme,  
(Suivent les signatures)  
Le Maire,

Christophe DORÉ